



Personnes trans

L'essentiel en bref

TRANSGENDER
NETWORK
SWITZERLAND

TGNS

**CHECKPOINT
ZÜRICH**

für deine Gesundheit!



Qu'est-ce qu'une personne trans ?

Une personne trans ne s'identifie pas (ou pas entièrement) au sexe qui lui a été attribué à la naissance sur la base de ses caractéristiques corporelles.

On parle aussi de personne *transgenre* ou *transidentitaire*. L'expression *personne transsexuelle* est rejetée par beaucoup de personnes trans.

Un *homme trans* est un homme né avec un corps de fille.

Une *femme trans* est une femme née avec un corps de garçon.

Une *personne non binaire* est une personne qui s'identifie comme ni (exclusivement) femme, ni (exclusivement) homme. Il existe au moins autant de personnes trans non binaires que de personnes trans binaires.



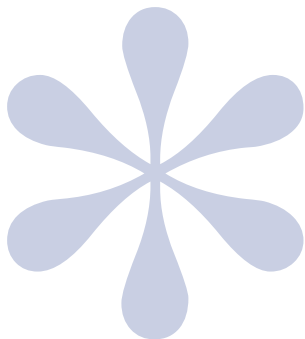
Interagir avec une personne trans

Adressez-vous toujours à la personne dans le genre auquel elle s'identifie et dans lequel elle vit ou souhaite vivre – c'est une question de respect.

Cette règle est valable tout le temps, indépendamment des démarches médicales et/ou juridiques entreprises (sauf bien entendu si la personne vous demande explicitement de faire autrement).

Les personnes trans ont droit au respect de leur sphère intime. Les questions sur la transidentité, les organes génitaux ou les traitements médicaux sont déplacées.

Seule la personne elle-même décide qui est au courant de sa transidentité. Si vous apprenez qu'une personne est trans, traitez cette information avec la plus grande confidentialité. La transidentité est rare : même si vous ne citez pas de noms, il peut être facile de savoir de qui il s'agit.



Des personnes comme vous et moi

Les personnes trans sont des personnes ordinaires : elles vont à l'école, étudient, travaillent, ont une vie de famille et des loisirs. Comme n'importe qui, elles ont des centres d'intérêts, des préférences et une personnalité qui peuvent correspondre ou non aux stéréotypes de genre. Ainsi, il existe des hommes trans qui ne comprennent rien au foot et des femmes trans qui préfèrent les femmes.

Toutes les personnes trans perçoivent un décalage entre leur genre ressenti et leur sexe attribué à la naissance. Cependant, toutes n'ont pas les mêmes besoins. Certaines ont recours à une transition médicale, juridique et/ou sociale et d'autres, non. Il s'agit là de décisions strictement personnelles.



Situation juridique en Suisse

Les personnes trans ont le droit de vivre en accord avec leur identité de genre. Elles peuvent utiliser un prénom de leur choix dans leur vie de tous les jours (sauf dans leurs rapports avec les autorités) et porter des vêtements qui leur correspondent, sans pour cela devoir entreprendre des démarches administratives ou médicales.

Les personnes trans qui le souhaitent peuvent faire modifier leur état civil.

Le changement de prénom simple (sans changement de sexe) peut être effectué auprès de l'administration du canton de domicile. Dans le canton de Vaud, l'attestation médicale peut être remplacée par une lettre de recommandation de la fondation Agnodice ou du Checkpoint Vaud. La modification de l'indication de sexe (avec ou sans changement de prénom) se fait sur la base d'une simple déclaration devant l'Office d'état civil de son choix.



Pour en savoir plus ...

L'association de défense des droits humains Transgender Network Switzerland (TGNS) représente les intérêts des personnes trans en Suisse, informe, éduque et offre des conseils juridiques.

Transgender Network Switzerland, 8000 Zurich

info@tgns.ch

www.tgns.ch

Les centres de santé Checkpoint de Lausanne, Berne, Bâle et Zurich offrent des conseils individuels aux personnes trans, à leur entourage et aux professionnel*les qui les accompagnent, ainsi que des ateliers et formations.

<https://www.mycheckpoint.ch/fr/>